

Résultats de l'enquête
Gestion, gouvernance, protection
& planification
des biens français du patrimoine mondial

Assemblée générale de l'ABFPM

5 juin 2014



association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL

Contexte & objet de l'étude

→ Dates :

- 1^{er} envoi aux membres en décembre 2013 (préparation du séminaire planification urbaine et patrimoine mondial)
- 2^{ème} envoi : avril 2014

→ Objectifs :

- Dresser un état des lieux de la gestion et de la gouvernance de nos biens ;
- Mesurer l'articulation et la complémentarité entre planification et outils traditionnels de protection du patrimoine, à travers ;
 - ✓ Un recensement des **dispositifs de protection** ;
 - ✓ Une mesure de la prise en compte du bien inscrit au patrimoine mondial dans les **projets d'urbanisme et dans les documents d'urbanisme** ;
- Les **attentes** des membres vis-à-vis de l'ABFPM.

Les réponses

→ Sur les 38 biens inscrits, 28 ont répondu, soit 73.5% de taux de réponse.

A noter toutefois que :

→ Deux questionnaires ont été reçus trop tardivement pour être exploités,

→ Seuls les gestionnaires ont été interrogés ; il conviendrait de compléter l'exercice avec les services de l'Etat.

→ Cette présentation ne constitue qu'un premier aperçu des résultats.

Les réponses

→ Réponses par catégories de bien :

Catégories	% du total	Taux de réponse
Villes	24%	89%
Monuments et ensembles	42%	50%
Paysages culturels et biens étendus	13%	80%
Sites naturels	8%	67%
Biens en série	10.5%	100%
Biens mixtes	2.5%	100%

Synthèse des réponses



Les différentes parties de l'enquête :

- ✓ Modalités de gestion du bien ;
- ✓ Dispositifs de protection du bien ;
- ✓ Prise en compte du bien dans les projets d'urbanisme ;
- ✓ Prise en compte du bien dans les documents d'urbanisme
- ✓ Attentes des membres.

Modalités de gestion

1. Les plans de gestion :

➔ A la question « Votre bien dispose t-il d'un plan de gestion » :

- 11 biens ont déclaré disposer d'un plan de gestion
- 3 plans de gestion sont en cours de réalisation
- 1 plan de gestion est en attente de validation

Soit 39,5% des biens inscrits

Modalités de gestion

→ Répartition par catégorie :

- ✓ 66,5% des villes ont un plan de gestion
- ✓ 6,5% des monuments
- ✓ 80% des paysages culturels/biens étendus
- ✓ 25% des biens en série
- ✓ 66.5% des biens naturels
- ✓ 100% des biens mixtes

Modalités de gestion

→ Tous sont postérieurs à 2006 - 6 ont été élaborés pour l'inscription.

→ L'élaboration s'est faite :

✓ Soit en interne (parfois avec l'aide du comité scientifique, ou en co-construction avec les acteurs concernés par la gestion - en particulier sur les territoires étendus -, en concertation avec la DAPA – bien en série) ;

✓ Soit par délégation à un bureau d'études ;

✓ Soit les deux.

Modalités de gestion

→ Les composantes : des éléments communs (même s'ils ne sont pas présents à chaque fois en totalité) :

- ✓ Connaissance/diagnostic/contexte/description du site
- ✓ Définition de la VUE
- ✓ Réglementation/conservation
- ✓ Analyse des menaces et des facteurs affectant le bien
- ✓ Orientations/grands objectifs/enjeux
- ✓ Gestion/système de gouvernance/organisation
- ✓ Projet culturel/Valorisation/sensibilisation du public
- ✓ Partenaire

L'analyse des menaces de la VUE est intégrée dans chacun des plans de gestion, mais elle oriente plus ou moins le document.

Le programme d'action figure dans **11 plans de gestion sur les 15**

2. Gouvernance

→ A la question « Disposez-vous d'un comité régional ou d'une commission locale » :

- ✓ 17 biens ont répondu positivement.
- ✓ 5 biens ont déclaré que la mise en œuvre était en cours.

Ces réponses englobent également des systèmes de gestion indépendants de la dimension patrimoine mondial (les conseils d'administration de certains EPCC par exemple).

Modalités de gestion

→ Des formules différentes :

- ✓ Conseils d'administration
- ✓ « Adaptation » des commissions locales de secteur sauvegardé et d'AVAP auxquelles ont été rajoutés des membres (correspondant UNESCO DRAC, élu référent UNESCO, Président de l'OT)
- ✓ Comité régional technique Préfet, Région, organe de gestion dédié, associée à des commission départementales
- ✓ Conférence territoriale / conférence des territoires
- ✓ Comité co-présidé Maire/Préfet de département avec différents collèges (institutionnels/partenaires, scientifiques, personnalités qualifiées)
- ✓ Comités de gestion bénévoles (association ou groupement de Droit Particulier Local)
- ✓ Organe de gestion transfrontalier...

Un mot d'ordre : le pragmatisme et l'adaptation aux réalités locales.

La protection

→ Dispositifs de protection : le panel de protection est quasiment complet compte tenu de la diversité des biens (MH et abords, ZPPAUP, AVAP, secteur sauvegardé, site classé, Natura 2000, etc.).

→ A la question « Les protections réglementaires existantes sur la zone cœur sont-elle suffisantes pour protéger et gérer le bien » :

19 ont répondu oui (dont deux oui/non).

Soit 73% des biens qui ont participé à l'enquête.

La protection

- Ceux qui ont répondu non ont évoqué :
- ✓ Le besoin de coordination des outils réglementaires ;
- ✓ Le besoin de prise en compte de la VUE dans les SCOT, PLU, PLH ;
- ✓ L'absence de correspondance entre les textes législatifs et la VUE ;
- ✓ Le fait que le périmètre ne soit pas entièrement couvert par les protections ;
- ✓ L'absence de plan de gestion ;
- ✓ Un dispositif de protection non appliqué ;
- ✓ Certaines composantes du bien difficiles à protéger (itinérance)

La protection

- ➔ Les raisons des difficultés de mise en œuvre :
 - ✓ La superficie du site ;
 - ✓ Le nombre d'acteurs ;
 - ✓ La densité patrimoniale ;
 - ✓ Le manque de personnel et de moyens ;
 - ✓ Des consensus longs à obtenir ;
 - ✓ Des temps de « pédagogie » nécessaire.

La protection

→ A la question « Les dispositions prises en zone tampon sont-elles suffisantes » :

11 biens ont répondu positivement.

→ Parmi les difficultés relevées :

✓ La taille du périmètre ;

✓ La complexité institutionnelle ;

✓ La multiplicité des acteurs / la répartition des compétences ;

✓ La difficulté de travailler ensemble ;

✓ La difficulté de convaincre les élus des « contraintes positives » de la VUE.

Le bien & les projets d'urbanisme

→ A la question « Y a-t-il une prise en compte de la VUE dans les projets d'aménagement du territoire » :

13 biens ont répondu oui

→ Les raisons des réponses négatives :

✓ La priorité donnée au développement économique ;

✓ La croissance de la population et la pression foncière ;

✓ La méconnaissance ou l'absence de définition de la VUE ;

✓ L'absence « d'automatisme » dans les pratiques.

Le bien & les projets d'urbanisme

→ A la question « Des études d'impact ont-elles déjà été réalisées sur votre site » :

6 biens ont répondu positivement (3 villes, un bien naturel et 3 paysages culturels).

→ Pour quel type de projets :

- ✓ Equipements publics ;
- ✓ Etude de valorisation économique du patrimoine ;
- ✓ Schéma d'aménagement d'un équipement culturel ;
- ✓ Mise en place d'un plan de défense contre les incendies ;
- ✓ Mise en place d'un PPRI...

Le bien & les documents d'urbanisme

→ A la question « Y a-t-il une prise en compte de la VUE dans les documents d'urbanisme » :

13 biens ont répondu positivement

→ Dans les documents d'urbanisme suivants :

PLU, SCOT, ZPPAUP, POS, PSMV

→ Lorsque le bien UNESCO n'est pas pris en compte, des réflexions sont malgré tout en cours

Les autres réponses feront l'objet d'une analyse plus fine dans le cadre des suites données au séminaire « planification et patrimoine mondial »

Les attentes des membres

→ Les attentes des membres vis-à-vis de l'Association :

- ✓ Echanges d'expériences
- ✓ Mutualisation des outils
- ✓ Mutualisation de ressources (dont ressources bibliographiques)
- ✓ Mise en place d'un référentiel métiers
- ✓ Accès à l'international
- ✓ Faciliter la mise en relation avec les autres gestionnaires sur certaines questions (conciliation entre protection et évolutivité, label, questions d'aménagement)
- ✓ Information/formation sur les incidences des évolutions réglementaires
- ✓ Constitution d'un groupe de travail sur les études d'impact patrimonial
- ✓ Constitution d'un groupe de travail sur la question de l'éolien
- ✓ Travailler sur les difficultés liées aux spécificités des territoires (rural, biens en série)
- ✓ Faire remonter au niveau national les questionnements et les attentes des membres

Les attentes des membres

→ A la question « Souhaiteriez-vous la mise en place de voyages d'études » ?

12 ont répondu oui

→ Thématiques envisagées :

✓ VUE

✓ Mise en œuvre opérationnelle des politiques en faveur des paysages / préservation des paysages

✓ Moyens de prévention et de lutte contre les incendies et les invasions biologiques locales

✓ Mobilisation des forces vives / participation des populations

✓ Entretien et restauration du patrimoine bâti / Reconversion des bâtiments

✓ Mobilier urbain / Signalétique

✓ Gestion



MERCI !